



Un procès d'opinions

Le 8 juin s'est ouvert à Ankara le procès de Haydar Kutlu, secrétaire général du CC du Parti communiste de Turquie, et de Nihat Sargin, secrétaire général du Parti ouvrier de Turquie, ainsi que de leurs compagnons d'idées. Mais avant de parler du procès, retraçons les événements récents.

7 octobre 1987. Bruxelles. Behice Boran, présidente générale du Parti ouvrier de Turquie, et Haydar Kutlu, secrétaire général du CC du Parti communiste de Turquie, annoncent au cours d'une conférence de presse qu'au terme de huit ans de pourparlers, les deux partis ont décidé de s'unir dans le cadre d'une seule organisation: le Parti communiste unifié de Turquie (PCUT). Le projet de programme du PCUT, conjointement élaboré, proclamait comme principaux objectifs stratégiques: la paix universelle et la rénovation démocratique de la Patrie. (Deux jours après la conférence de presse, Behice Boran décédait à l'âge de 77 ans. Avec la permission des autorités turques, elle a été inhumée à Istanbul).

27 octobre. Les CC du Parti communiste et du Parti ouvrier annoncent que leurs secrétaires généraux — Haydar Kutlu et Nihat Sargin — avaient l'intention de rentrer d'émigration en Turquie pour y déployer les activités légales du Parti communiste unifié en voie de création et entamer un dialogue avec d'autres forces politiques du pays, partisans de la démocratie.

Depuis quelque temps, les autorités turques avaient à maintes reprises déclaré que la vie politique avait été démocratisée, voire que le pays avait déjà recouvré la démocratie, après avoir vécu plusieurs années (depuis le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980) sous le régime militaire.

11 novembre. Berlin-Ouest. N. Sargin et H. Kutlu tiennent une conférence de presse où ils exposent en détail les motifs de leur retour en Turquie: contribuer à la lutte pour la démocratisation de la vie politique du pays, pour l'extension des droits et des libertés des citoyens, pour la légalisation du mouvement communiste dans le pays.

16 novembre. Les deux leaders prennent l'avion Munich-Ankara, accompagnés d'un groupe de parlementaires, de juristes, de journalistes ouest-européens. L'avion atterrit à l'aéroport de la capitale turque. H. Kutlu et N. Sargin en descendent, font quelques pas sur leur sol natal. Aussitôt, ils sont séparés de leur groupe par des agents de la Sûreté, poussés dans un car de police, où on leur passe les menottes et où on leur bande les yeux. Ils sont transportés dans une cellule de la direction de la Sûreté d'Ankara.

Suivent 19 jours d'interrogatoires ininterrompus, sans contacts avec le monde extérieur, sans avocats, soumis, comme cela sera révélé plus tard, à de cruelles tortures avec l'électricité, de l'eau glacée sous forte pression. Ils ont été maintes fois frappés, on leur a injecté des neuraleptiques pour briser leur volonté...

5 décembre. Intervient la décision officielle de leur arrestation et de leur transfert à la prison centrale d'Ankara. Des avocats sont autorisés à les contacter.

11 mars 1988. Le Parquet publie un acte d'accusation de 231 pages. Les deux hommes se voient accuser d'activités et de propagande communistes, de direction «d'un parti illégal dont l'objectif est d'instaurer en Turquie un régime basé sur les principes du marxisme-léninisme», d'offenses aux dirigeants du pays, etc. D'après ces chefs d'accusation, N. Sargin et H. Kutlu risquent une longue peine de prison.

8 juin. Ankara. Une immense foule inonde la place devant le Tribunal de la Sûreté d'Etat, où s'ouvre le procès. Il y a là des dizaines d'observateurs étrangers, des juristes, des journalistes, des personnalités publiques turcs et étrangers. L'assistance salue par une tempête

Nihat Sargin est né en 1926 à Istanbul. Médecin. Au cours des années 40, il adhère activement au mouvement démocratique. En 1950, il est arrêté et condamné à une peine de prison pour avoir participé à la campagne de protestation contre l'envoi de soldats turcs en Corée en qualité de complices de l'agression américaine. En 1962, il adhère au Parti ouvrier de Turquie. En 1966, il est élu secrétaire général du POT. En 1971, le POT ayant été interdit, il est de nouveau arrêté. En 1975, après la reconstitution du Parti ouvrier, il en redevient le secrétaire général. Après le coup d'Etat militaire de septembre 1980 et l'interdiction des activités des partis politiques, il est obligé d'émigrer en Europe occidentale.

Haydar Kutlu (de son vrai nom Nabi Yagđci) est né en 1944 dans le vilayet de Tokat. Inscrit à la faculté de droit de l'Université d'Istanbul, il prend une part active au mouvement étudiant anti-impérialiste. Membre du Parti ouvrier de Turquie. Arrêté, il ne peut terminer ses études supérieures. En 1974, il adhère au Parti communiste de Turquie, clandestin. Pendant quelques années, il dirige le travail du Comité clandestin du PCT du vilayet d'Istanbul. En 1981, il devient secrétaire général adjoint, et en 1983, secrétaire général du CC du PCT. En 1981, il émigre en Europe occidentale.



A leur descente d'avion, à Ankara, ils ont à peine eu le temps de faire quelques pas sur leur sol natal...

d'applaudissements des dirigeants communistes turcs, amenés dans des cars de police. Levant ses mains entravées par les menottes Haydar Kutlu, trouve le temps de crier: «La lutte pour la démocratie continue!».

La petite salle d'audience ne peut contenir que 100 personnes. Or, à eux seuls, les avocats qui se sont portés volontaires pour défendre les accusés sont quelque 420... L'assistance est sévèrement triée. Ainsi, la farce judiciaire montée contre les leaders communistes se transforme pratiquement en procès à huis clos. Le procureur commence à donner lecture de l'acte d'accusation...

Les «arguments» avancés contre les communistes et le communisme, contenus dans cet acte volumineux, ont choqué même les milieux et les organes de presse qui sont loin de partager les convictions de la gauche. Ainsi, après avoir entendu les digressions affirmant que les communistes tuent «tous ceux qui ne sont pas avec eux», tous les hommes talentueux, énergiques et pleins d'initiative, et autres inaptitudes, le journal turc de droite *Hurriyet* pose la question: pourquoi s'arrêter en si bon chemin et ne pas affirmer, par exemple, que «la nuit, les communistes kidnappent des petits enfants pour les cuire et les manger»?

Le caractère manifestement politique, sans aucun fondement juridique, des accusations contre H. Kutlu et N. Sargin, a soulevé une vague d'indignation et de protestations parmi les larges milieux de l'opinion mondiale. Une centaine de députés au Parlement européen ont signé une déclaration, exigeant la liberté pour H. Kutlu et N. Sargin, leur procès étant celui de leurs opinions. Dans de nombreux pays, des parlementaires et des juristes, des re-

présentants de différents partis politiques et des personnalités culturelles en vue protestent contre la force judiciaire d'Ankara et proclament leur soutien aux courageux patriotes et démocrates turcs.

Le CC du PCUS, qui a déjà exigé la remise en liberté de H. Kutlu et de N. Sargin, leur a, ces jours-ci, adressé dans leur prison un télégramme de solidarité, en soulignant que les sympathies des Soviétiques leur étaient acquises.

Oui, nous suivons le procès d'Ankara avec émotion et angoisse. J'ai souvent entendu des gens, sincèrement émus par le sort des deux hommes, poser cette question: «Pourquoi

donc sont-ils rentrés, ne savaient-ils pas ce qui les attendait à leur retour?»

Certes, ils en avaient conscience. Simplement, ils ne pouvaient pas ne pas rentrer. Ils ne pouvaient pas attendre que le Parti communiste soit légalisé pour réintégrer tranquillement leur pays. Ils ont, en quelque sorte, attiré le feu sur eux car la conquête des droits des travailleurs, des libertés démocratiques exigent une âpre lutte.

Ils se rendaient parfaitement compte de ce qui les attendait au pays. Peu avant son départ pour la Turquie H. Kutlu a déclaré: «Nous ne nous faisons pas d'illusions sur le succès de cette démarche. Mais c'est une action dans la lutte pour notre liberté.» Que est le prix de cette liberté? Cela aussi ils le comprenaient: «Si nous voulons marcher librement dans la rue, il faut apprendre à arpenter une cellule de prison.»

Pour intensifier, en Turquie, la lutte pour la démocratie, ils ont pris la courageuse résolution de revenir dans leur pays. En effet, l'arrestation et le procès des vaillants communistes turcs sont devenus le catalyseur de l'idée que des transformations démocratiques décisives sont indispensables: idée qui rallie toujours plus de partisans.

Parviendra-t-on bientôt à obtenir la libération de H. Kutlu et de N. Sargin la liberté d'actions pour les communistes et toutes les autres forces progressistes de Turquie, conformément aux règles universellement admises de la société civilisée, cela dépend pour une bonne part aussi de la résolution avec laquelle les partisans de la démocratie aussi bien en Turquie que dans d'autres pays, prendront leur défense et exigeront: «La liberté pour Haydar Kutlu et Nihat Sargin!».

B.IGRO

Mikis Theodorakis: Je ne peux pas me taire

Etant très attaché à la cause des droits de l'homme dans le monde entier, j'ai suivi avec beaucoup d'inquiétude ce que mes frères et sœurs ont vécu en Turquie depuis le 12 septembre 1980. Depuis un certain temps les médias parlent de normalisation dans ce pays. Le premier ministre, Mr. Ozal, annonce des mesures de démocratisation. Son gouvernement vient de ratifier une importante convention européenne relative à la torture. La Turquie veut devenir membre à part entière de la Communauté économique européenne.

Mais ce qui a été réservé aux deux dirigeants politiques - H. Kutlu et N. Sargin - qui sont volontairement rentrés d'exil juste avant les élections législatives de novembre 1987 pour fonder un Parti communiste légal, est de nature à contredire cette évolution positive. Ils ont été torturés et ils sont toujours incarcérés dans l'attente d'un procès, en violation même des lois turques.

On ne peut pas concevoir une démocratie sans la liberté d'expression et d'organisation. En tant que fondateur de l'Association d'Amitié gréco-turque, je me sens très sensible à ce qui se passe actuellement en Turquie, pays frère situé à la croisée des civilisations. Je me sens profondément concerné par le sort de ces deux dirigeants politiques, ayant également en mémoire ce que nous avons vécu en Grèce: n'y a pas très longtemps, au temps des colonels.

Dans cette situation, ceux qui chérissent la cause de la liberté dans le monde entier et pour tous ne peuvent pas se taire. Guidé par ces sentiments, je me permets de prendre l'initiative d'agir pour la libération de Kutlu et Sargin et le respect des droits de l'homme, dont la liberté d'expression et d'organisation politique.

PARIS